



REGLEMENT

1. Généralités

Le Club de Tennis de Table d'Annoeullin avec le concours :

de la Ville d'Annoeullin, de l'E.T.R. TT régionale Hauts de France tennis de table
du Comité Régional Handisport, de la Fédération Française Handisport

organisent un tournoi inter-national :

Samedi 3 Juin 2023 de 9 h 00 à 20 h 00
Salle Pierre de Coubertin
angle des rues de Touraine et des Ormes
59112 Annoeullin

Ce tournoi national est ouvert à tous les joueurs et joueuses, licenciés en compétition à la Fédération Française Handisport tennis de table des régions : Hauts de France – Grand Est – Bourgogne Franche Comté – Ile de France – Normandie et Belgique. **(présentation de l'attestation obligatoire)** Il sera doté de 400.00 euros (premier assis ou debout 80.00 euros – second assis ou debout 60.00 euros – 3 et 4 assis ou debout 30.00 euros)

Le classement des joueurs pris en compte sera le niveau de pratique au Critérium Fédéral et le classement de la saison 2022/2023 phase 2 pour les joueurs évoluant en FFTT.

2. Organisation générale Les tableaux :

Deux séries : assis mixte (classe 1 à 5, H et F) – debout mixte (classe 6 à 10 et IMC, H et F)

La compétition se jouera sur 8 tables Cornilleau 740 bleu, avec des balles PVC blanches. **Le nombre d'inscriptions est limité pour cette première édition à 24 joueurs assis et 24 joueurs debout (dans le cas d'une série avec moins de 6 participants, cette série sera annulée)**

3. Inscriptions

Les inscriptions devront parvenir impérativement avant le **SAMEDI 27 MAI 2023 à 18 H 00** à

WILLEFERT Alain – 7 résidence Léon Blum – 59221 BAUVIN - portable 06/88/49/53/54

Règlement par chèque à l'ordre de : TT Annoeullin (attention le chèque doit impérativement être réceptionné – cachet de la Poste faisant foi- pour les belges règlement sur place)

Joindre impérativement un contact téléphonique ou adresse email en cas d'annulation faute de participants

Le cout de l'inscription est de : 7 .00 euros pour une série

4. Règlement

Article 1 : tous les tableaux par poules, puis répartis dans un tableau final à élimination directe. Un juge arbitre officiel sera nommé.

Article 2 : pointage 15 minutes avant le début du tournoi. Tout Joueur non pointé à cette échéance sera déclaré forfait et ne pourra réclamer le remboursement du tableau concerné et ne pourra intégrer la compétition. En fonction du nombre des inscriptions, le juge-arbitre pourra être amené à modifier la formule.

Article 3 : le juge arbitre du tournoi sera seul habilité à régler les litiges prévus ou non au présent règlement et à prendre les décisions nécessaires au bon déroulement de l'épreuve. Ses décisions seront sans appel.

Article 4 : le règlement appliqué est le règlement fédéral FFTT, la tenue de sport sera exigée dans les aires de jeu. Les balles PVC de couleur blanche seront fournies par l'organisateur. Attention pas de tenue de sport blanche (short ou maillot).

Article 5 : chaque joueur devra être en possession de son attestation compétition handisport tennis de table et se conformer aux dispositions sanitaires en vigueur

Article 6 : tout joueur qui par sa conduite causera des perturbations ou refusera d'arbitrer se verra exclu de son tableau ou du tournoi, les organisateurs prendront toutes les mesures nécessaires au bon déroulement du tournoi.

Article 7 : l'arbitre ou le vainqueur devra restituer la balle à la table des Juges-Arbitres dès la fin de chaque partie, avec la plaquette, le crayon et la fiche de partie correctement remplie.

Article 8 : ouverture de la salle à partir de 08 h 00, **début 9 h 00**

Article 9 : La compétition se déroulera sans interruption. Une buvette sera mise en place avec boissons et sandwiches.

Article 10 : Tout engagement vaut acceptation du présent règlement. Le CRH HDF, le club de tennis de table d'Annoeullin, la ville d'Annoeullin déclinent toute responsabilité civile et pénale en cas de perte, vol, bris de matériel, accident ou incident pouvant survenir lors du tournoi, dans la salle, les vestiaires, les abords et le trajet.

Campanile
HOTEL RESTAURANT

Bertrand SALIN
DIRECTEUR

ZAC DE L'EPINETTE - UNEXPO
59113 SECLIN
tél. 03 20 96 74 63
fax. 03 20 96 74 60
manager.lille.seclin@campanile.fr
campanile.com

Louvre Hotels
GROUP

Hotel BxB Lille Seclin
bb_4262@hotelbb.com
08-92-78-80-54.

3 chambres PMR
tarif WE 54.00
pdj 8.50 – tsj 0.99 cts

03-20-96-74-63
3 chambres PMR
tarif de 65 à 75 e – remise sport 20 %
pdj 11.90 e

HOTel MOUSTACHE

5 rue de l'hôtellerie
ZAC de l'Épinette
59113 SECLIN
+33 3 20 96 87 00

resa@hotelmoustache.com
www.hotelmoustache.com

Bazza
BENICHOU

Directrice

Première Classe LILLE SUD - Seclin
ZAC DE L'EPINETTE - Rue des Commerçants
59113 Seclin
Tél : 0320967214
Port : XX.XX.XX.XX.XX
manager.lille.seclin@premiereclasse.fr
minisite.com

PREMIERECLASSE.COM

Louvre Hotels
GROUP

03-20-96-87-00
3 chambres PMR confort +++
prix de 8152 à 89.52 avec pdj

03-20-96-72-14
3 chambres PMR
45.00 e environ en fonction periode
6.20 pdj – tsj 0.83 cts

